

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Contexte

Opération conjointement créée par le Mouvement des entreprises de France Réunion et l'académie de la Réunion il y a 3 ans puis déployée avec en Corse, **Clash tes stéréotypes** arrive en Provence-Alpes-Côte d'Azur !

La bonne information des jeunes sur les formations et les métiers est l'une des clés de leur insertion professionnelle, c'est une priorité pour notre Région Académique.

Mais certains métiers souffrent de stéréotypes qui nuisent à leur attractivité.

Parce que trop de disparités existent toujours aujourd'hui, le concours « Clash tes stéréotypes » a pour objectif de dénoncer les stéréotypes au sein du milieu professionnel et de favoriser une prise de conscience chez les jeunes de l'existence de clichés qu'ils peuvent véhiculer, afin de tourner le dos aux préjugés et de rendre certains métiers plus attractifs.

Qui plus est, ces préjugés peuvent priver les jeunes d'opportunités professionnelles passionnantes.

Nous vous proposons de sensibiliser vos élèves à cet enjeu de manière ludique et dynamique, et de leur faire découvrir la réalité du monde professionnel *via* le concours Clash tes stéréotypes.

Pour qui ?

Collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} et lycéens de 2^{nde} et 1^{ère} (issus de lycées généraux et technologiques) de la région ainsi que les collégiens en 3^{ème} prépa-métiers des lycées professionnels

Pourquoi ?

- *Du côté des jeunes* : les sensibiliser afin qu'ils ouvrent le champ des possibles sur leur future orientation professionnelle, pour une société exempte de stéréotypes et de préjugés et des filières plus attractives.
- *Du côté des établissements scolaires* : les accompagner dans leurs actions pédagogiques dans le cadre du parcours avenir et du parcours citoyen.
- *Du côté des entreprises* : leur permettre de mettre en avant leurs savoir-faire, de valoriser leur image de marque et contribuer à leur attractivité comme à celle de leur secteur d'activité.

Par quels moyens ?

Le concours consiste à réaliser, à la suite d'une visite d'entreprise, un support illustrant une dénonciation des stéréotypes dans le milieu professionnel, au choix parmi une vidéo, un podcast ou une affiche.

Le sujet pourra être traité de manière humoristique, dramatique ou neutre à la convenance des élèves.

Cette opération s'inscrit dans :

- Le parcours avenir
- Le parcours citoyen

L'organisateur prendra contact avec les établissements scolaires concernant l'aspect logistique.

Comment ?

Le concours se déroule en cinq temps :

Phase 1. Phase de découverte : travail préparatoire en classe sur les métiers faisant l'objet de stéréotypes

→ Octobre et novembre 2022

Ce travail pédagogique pourra s'appuyer sur le « Padlet » réalisé par l'organisateur, ressource disponible ici : https://padlet.com/MEDEF_Sud/pe4pzlc2pfiqbndb.

L'objectif est de préparer les élèves à la visite, pour qu'elle soit le fruit d'un véritable travail pédagogique. Cœur de l'opération, la notion de stéréotype doit être maîtrisée par tous.

Phase 2. Visite d'entreprise

→ Novembre à décembre 2022

Chaque établissement concourant planifiera, en concertation avec l'organisateur, la visite d'une entreprise. Cette visite durera approximativement une demi-journée pendant laquelle les professionnels pourront présenter la réalité de leurs métiers aux jeunes.

A la marge, si l'organisateur et/ou les dirigeants d'entreprise estiment que cela est plus pertinent, des interventions de salariés en classe pourront également s'inscrire dans cette phase.

Phase 3. Rédaction d'un rapport d'étonnement par les jeunes

→ Novembre 2022 à janvier 2023

A la suite de la visite, les élèves devront réaliser un rapport d'étonnement par équipe (d'où l'intérêt de former les groupes avant la visite) à transmettre à l'organisateur. Un exemple de rapport sera

mis à disposition des équipes pédagogiques et peut servir d'exemple pour les élèves (2-3 pages max).

Ce rapport d'étonnement présente un double-enjeu du côté des élèves et des entreprises :
Il permettra aux jeunes de revenir sur leur expérience, de se questionner. Sa rédaction leur permettra sûrement de faire émerger des idées pour la réalisation de leur support.
Du côté des entreprises, il leur donnera une vision jeune, externe et neutre de la perception des élèves sur le secteur d'activité.

Phase 4. Réalisation d'un support

→ Décembre 2022 à avril 2023

Les jeunes réaliseront un support dénonçant l'absurdité des stéréotypes liés au monde professionnel. Comme indiqué dans le règlement du concours fourni par l'organisateur, ce support pourra être un clip vidéo, une affiche ou un podcast. Il nécessitera une autorisation parentale de droit à l'image.

Les élèves peuvent donner libre cours à leur créativité. Quelques vidéos des éditions précédentes sont disponibles sur le Padlet. C'est ce support qui sera évalué par le jury au moment du concours (point suivant), selon les modalités décrites dans le document « règlement du concours ».

Phase 5. Concours

→ Mai 2023

Après sélection par les membres du jury, les quatre équipes gagnantes se verront remettre des trophées (1^{er} et 2nd prix collégiens / 1^{er} et 2nd prix lycéens au niveau régional) et des bons cadeaux.

Planning

DATES CLÉES		
30 septembre 2022	Date limite d'inscription	Retour du formulaire d'inscription
16 octobre 2022	Date limite droit à l'image	Retour à l'organisateur de la liste des élèves n'ayant pas l'accord de leurs parents
16 octobre 2022	Travail préparatoire à la visite	Réalisation du travail préparatoire + formation des équipes avant la visite
Novembre à décembre 2022	Semaine école-entreprise + Visites	Période des visites d'entreprises
31 janvier 2023	Date limite rapport d'étonnement	Rendu du rapport d'étonnement
30 avril 2023	Fin du concours	Date limite remise des supports à l'organisateur
Début mai 2023	Délibération du jury	//
Mi-mai 2023	Remise des prix	Cérémonie

Merci de veiller à ce que chaque élève soit couvert par une assurance scolaire. A défaut, l'élève ne pourra participer à la sortie.

Points clés

Opération organisée sur la période scolaire 2022-2023 | 1 an | 15 entreprises visées | 15 classes en région.

Contact

Mathilde Rousset | cts@uprpaca.com | 04 91 57 70 42

OPÉRATION ORGANISÉE PAR

